



---

Communiqué de presse – 15.11.2019

### **Révision fiscale cantonale, référendum ?**

Dans le cadre du projet de la réforme cantonale de l'imposition des entreprises, le Parlement cantonal valaisan est resté totalement insensible à la revendication principale de l'Alliance de Gauche (ADG). Le groupe (ADG) demandait aux grandes entreprises valaisannes qu'elles participent elles aussi aux compensations sociales.

Si nous saluons les efforts du Gouvernement dans ses propositions de compensations sociales, nous pensons cependant que l'ensemble des réformes se fait à sens unique. C'est l'Etat qui finance le tout. Les collectivités publiques, soit le Canton et les Communes, perdent des recettes fiscales des entreprises et financent seules les compensations.

Nous avons ainsi proposé que les grandes entreprises qui bénéficieront de la réforme fiscale participent elles aussi aux compensations sociales, à l'image de ce qui a été réalisé dans de nombreux autres cantons. Nous avons déposé plusieurs amendements dans ce sens. Nous avons proposé que les entreprises participent au financement :

- de l'assurance cantonale perte de gain maladie pour les chômeurs.
- d'un fonds permettant d'indemniser le délai d'attente de deux jours pour bénéficier du chômage intempérie.
- des frais de fonctionnement du secteur d'accueil à la journée des enfants.

Toutes ces propositions ont été refusées par la droite.

Nous regrettons également l'augmentation de l'impôt minimum des personnes physiques. Là, on fait payer aux personnes les plus démunies les coûts d'une réforme en faveur des grandes entreprises. Le camp bourgeois n'a fait preuve d'aucune retenue dans ses propositions contraires à une fiscalité juste et équitable. Bien au contraire, les tentatives vers une réforme encore plus déséquilibrée ont été nombreuses !

Les propositions de la droite visant à déduire certaines charges ne sont pas conformes à une vision de la fiscalité équitable. Les déductions fiscales ne sont pas l'outil adéquat pour venir en aide aux familles ou aux proches aidants. Une subvention unique telle que nous l'avons proposée est bien plus équitable et permet de soutenir les plus faibles revenus également.

Si les propositions de l'AdG ne devaient pas être prises en compte lors des travaux de 2ème lecture, le PSVR entamera les démarches auprès de ses partenaires de gauche pour le lancement d'un référendum sur la révision de la loi fiscale.

#### **Contact :**

Emmanuel Amoos, chef de groupe AdG  
078/ 607 72 32